



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2026-14

NOMINATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS DE SITE ET RESPONSABLES DE SALLE POUR LA PROCÉDURE D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE DES DIPLÔMES « GRADE MASTER – CURSUS GÉNÉRAL » DES INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES DU RÉSEAU SCPO DE LA SESSION 2026

La Directrice de l'Institut d'études politiques de Lyon,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 modifié relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif, établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu l'arrêté n° 2026-01 du 16 janvier 2026 de l'IEP de Toulouse relatif à la nomination du jury de l'examen commun d'entrée en première année ;

Vu l'arrêté n° 2026-02 du 16 janvier 2026 de l'IEP de Toulouse relatif à la nomination des responsables des centres d'examen ;

Vu la convention pour l'organisation de l'admission en première année entre les Instituts d'études politiques d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse signée le 17 novembre 2025 ;

Vu le règlement d'admission en première année des Diplômes « Grade Master - Coursus général » des Instituts d'études politiques du Réseau ScPo de la session 2026 approuvé par la délibération n° 6 du Conseil d'administration du 12 septembre 2025,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est nommé responsable administratif du centre d'examen de Lyon et de Guyane Monsieur Jérémy OLIVO, Directeur général des services de Sciences Po Lyon.

Article 2 : Sont nommés responsables de site :

- Campus de l'INSA de Lyon : M. Jérémy OLIVO ;
- Campus de Sciences Po Lyon : Mme Sandrine FREYRI ;
- Site d'examen de Cayenne : M. Denis CLAVEL.

Article 3 : Sont nommés responsables de salle sur le campus de l'INSA de Lyon :

- Amphi Capelle : Mme Fabienne PARA ;
- Amphi Vanier : Mme Béabo OKIO DAUVILLIERS ;
- Amphi Turing : Mme Anelise NICOLIER ;
- Amphi Curie : Mme Lucie ANDONI ;
- Amphi Hamilton : Mme Jeanne DEVEAUX ;
- Amphi Coriolis : Mme Lauriane PICHON ;
- Amphi Seguin : Mme Cécile DEGREMONT ;
- Amphi Bassi : Mme Anaïs VOLIN-COLOMBATTO ;
- Amphi Berger : Mme Manon BRIEN.



Sont nommés responsables de salle sur le campus de Sciences Po Lyon :

- Amphi Pacaut : M. Yacine DJEBILI ;
- Amphi Schaul : M. Marcello DE CARO ;
- Salle 201 : Mme Rita BERLIOZ ARTHAUD ;
- Salle 202 : M. Jean-Michel EJENGELE ;
- Salle 306 : M. Ryad GHEBOUBA ;
- Salle 308 : M. Matthieu HAINE.

Est nommée responsable de salle sur le site d'examen de Cayenne : Mme Djeriane MIGUE.

Article 4 : Le présent arrêté est affiché en lieu accessible à tous les candidats, publié au recueil électronique des actes administratifs sur le site de l'IEP de Lyon et transmis à la rectrice de région académique, chancelière des universités.

Article 5 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 24 avril 2026

La Directrice de l'IEP de Lyon


Hélène SURREL

